



HAL
open science

Une société multiethnique au Kosovo? Heurts et malheurs du protectorat international face à l'antagonisme des mémoires serbe et albanaise

Nathalie Duclos

► **To cite this version:**

Nathalie Duclos. Une société multiethnique au Kosovo? Heurts et malheurs du protectorat international face à l'antagonisme des mémoires serbe et albanaise. Mink G., Bonnard P. (dir.). Le Passé au présent. Gisements mémoriels et actions historicisantes en Europe centrale et orientale, Michel Houdiard éditeur, pp.130-142, 2010, 978-2-35692-042-4. halshs-00835133

HAL Id: halshs-00835133

<https://shs.hal.science/halshs-00835133>

Submitted on 24 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Couverture :
Arnaud Bretzner
Charnier de Katyn, 1940 (D.R.)
Après la catastrophe de l'avion présidentiel polonais à Smolensk,
rencontre Poutine-Tusk à Katyn en avril 2010 (D.R.)

© MICHEL HOUDIARD ÉDITEUR, 2010
11, rue Monticelli, 75014 Paris,
1^{re} édition.
ISBN 978-2-35692-045-4

Georges Mink et Pascal Bonnard (dir.)

Le Passé au présent

*Gisements mémoriels et actions historicisantes
en Europe centrale et orientale*

Ouvrage publié avec le concours de l'ISP - CNRS
Université Paris Ouest, Nanterre - La Défense
et de l'Ambassade de France en Ukraine

Michel Houdiard Éditeur

CHAPITRE VI

UNE SOCIÉTÉ MULTIETHNIQUE AU KOSOVO? HEURTS ET MALHEURS DU PROTECTORAT INTERNATIONAL FACE À L'ANTAGONISME DES MÉMOIRES SERBE ET ALBANAISE¹

Nathalie Duclos

Au cours des années 1998-1999, le Kosovo a connu un conflit armé opposant principalement l'Armée de Libération du Kosovo aux forces armées serbes, qui a conduit l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) à intervenir militairement entre mars et juin 1999. Le conseil de sécurité de l'ONU (Organisation des Nations-Unies) a ensuite voté la résolution 1244, prévoyant la mise en place d'un protectorat, *i. e.* la Mission des Nations-Unies au Kosovo (MINUK), avec comme principales institutions « partenaires » l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe), le Haut Commissariat aux Réfugiés et l'Union européenne. Cette mission onusienne est symptomatique du nouvel interventionnisme libéral à l'œuvre depuis les années 1990 : la promotion de la démocratie et d'une économie de marché² figurent au cœur de son projet, de même que l'ambition de reconstruction d'un État jugé seul à même de procurer de la sécurité aux citoyens³. Mais derrière l'objectif de *state building*, on peut identifier un projet plus ambitieux encore de *nation building*, qui consiste à jeter les bases d'une nouvelle nation réconciliée. Dans ce but, l'OSCE s'efforce de mettre en place au Kosovo une « société multiethnique »⁴ : il s'agit de contribuer à la constitution d'une *identité nationale kosovare* qui ne soit ni strictement albanaise ou serbe ou, plus exactement, qui dépasse voire supplante les identités serbes et albanaïses revendiquées jusqu'alors et à l'origine du conflit armé.

Dans cet article, nous évoquerons les contours de cette politique de *nation building*, s'agissant d'une des institutions les plus emblématiques de l'action internationale, à savoir la police locale (KPS: Kosovo Police Service) et nous verrons que ce projet rencontre de sérieuses difficultés. Nous soulignerons ici l'une des origines de ces difficultés, à savoir les lectures différenciées et antithétiques de l'histoire ancienne et récente opérées par les deux principales communautés serbe et albanaise. Les leaders nationalistes des deux camps prennent appui sur ces lectures pour

maintenir intacte l'hostilité entre communautés et disposent ainsi d'une « clientèle » prête à se mobiliser derrière eux.

LES DIFFICULTÉS DE L'ACTION INTERNATIONALE EN FAVEUR D'UNE SOCIÉTÉ MULTIETHNIQUE

Dans le cadre de nombreuses opérations de paix, l'établissement d'une nation réconciliée semble particulièrement indispensable à la réalisation d'une paix *durable* s'agissant de sociétés profondément polarisées où l'antagonisme ethnique a été une source majeure du conflit. Le *nation-building* est en effet un « effort et un processus de (re) construction d'un sens de la communauté dans la population⁵ ». Il s'agit de (re) donner du sens au vivre ensemble, de faire en sorte que la nation (re) devienne un « plébiscite de tous les jours⁶ », et d'en créer les conditions, ce qui, concrètement, passe par la facilitation du retour des réfugiés, la protection des minorités, la facilitation des contacts interethniques, le développement d'un intérêt commun et de la loyauté envers les mêmes institutions.

Au Kosovo, la multiethnicité a été promue dans les nouvelles institutions érigées à partir de 1999: Parlement, Justice, Médias, Police. Le principal moyen de cette politique réside dans l'application de quotas de recrutement. Ainsi, 20 sièges (sur les 120 que compte le Parlement) sont réservés aux minorités. S'agissant de la police, ce sont 15 %⁷ des postes ouverts au recrutement qui sont réservés aux minorités. L'objectif est ainsi d'établir une bureaucratie représentative, c'est-à-dire une administration qui reflète la population dans toute sa diversité et qui, de ce fait, est plus à même de relayer les besoins de tous les administrés, confortant ainsi leur investissement dans la nation⁸. Il s'agit de prendre acte du fait qu'une communauté peu représentée dans une administration risque non seulement de ne pas se reconnaître dans les agents de l'État mais aussi de subir des discriminations de la part de fonctionnaires appartenant à d'autres groupes ethniques. Cette politique de multiethnicité se veut donc réconciliatrice. L'application de quotas consacre une démarche propre à l'affirmative action de « comblement d'un écart de développement économique et social » entre deux groupes⁹.

Si l'on en juge par les chiffres mis en avant par l'OSCE, la politique de la MINUK en matière de multiethnicité a engrangé rapidement des succès significatifs s'agissant de la police. Au milieu de l'année 2002, sur un peu plus de 5 200 recrues, les minorités représentaient 16 % des effectifs (8,5 % pour les Serbes, et 7,5 % pour les autres minorités) et les Albanais constituaient 84 % du KPS¹⁰, pour 90 % de la population du Kosovo. L'OSCE a ainsi utilisé le KPS comme la principale vitrine de l'action internationale. On peut en juger à travers le site de cette organisation qui, très tôt, s'est enorgueillie d'avoir atteint ses objectifs de

promotion de la multiethnicité : « Le KPS est la seule institution publique multiethnique fonctionnant déjà au Kosovo¹¹ ». Toutefois, ces données chiffrées ne sauraient suffire à apprécier la réalité de la multiethnicité au Kosovo. Il faut recourir à une approche plus qualitative, basée sur des observations et des entretiens pour apprécier la portée réelle de cette entreprise de refondation de la nation.

En ce sens, on observera en premier lieu que le KPS a été l'objet d'une extrême défiance des Serbes, que ce soit sur le plan du recrutement ou sur celui de son acceptation quand il a été déployé sur le terrain. Ainsi, les chiffres mis en avant par l'OSCE pour témoigner du caractère multiethnique du KPS ne laissent pas entrevoir tout d'abord que ce sont surtout les minorités non serbes qui sont sur-représentées, ni les efforts déployés pour parvenir à ce chiffre s'agissant des Serbes. Les représentants internationaux chargés du recrutement nous ont fait part de la difficulté de recevoir des candidatures serbes. Et ils ont dû mener des campagnes très actives de recrutement surtout à l'endroit de cette communauté. Quand recrutement il y eut, les policiers serbes ont, plus que les autres, été amenés à démissionner de leurs fonctions¹². Le plus souvent, c'est en raison des manifestations de rejet de leur propre communauté qu'ils ont pris cette décision, les policiers serbes ayant fait l'objet d'un intense opprobre de la part de leur communauté. Celui-ci a parfois consisté en attitudes vexatoires de mise au banc de la communauté, ce qui, dans une société où la dimension communautaire des relations sociales est prééminente, constitue une expression de rejet particulièrement blessante. Parfois, le rejet des policiers slaves du KPS a pris la forme de violences physiques de civils serbes à leur rencontre, lesquelles apparaissent significatives du refus, par les Serbes, des nouvelles institutions mises en place par la communauté internationale, qui passent pour être dominées par une communauté albanaise avec laquelle ils ne peuvent envisager une cohabitation sereine.

En second lieu, on soulignera que le caractère multiethnique du KPS affiché par l'OSCE s'avère en réalité assez largement artificiel. Le paradoxe est que les pourcentages ethniques évoqués n'ont sans doute pu être atteints qu'en raison de la situation de non mixité des populations sur le territoire, c'est-à-dire de quasi partition du Kosovo entre le Nord (très majoritairement serbe) et le reste de la province (presque exclusivement albanais, à l'exception de quelques enclaves). En effet, une fois formés, les policiers du KPS ont été affectés dans des commissariats de la région d'où ils étaient originaires. Par conséquent, ils ont été amenés à exercer leur profession presque exclusivement auprès de leur propre communauté¹³. C'est donc un déploiement communautaire qui a été retenu, loin de l'objectif (libéral) de favoriser la coopération et les échanges entre communautés et de susciter la création de relations transcendant l'appartenance ethnique. Dans les faits, les responsables internationaux ont été invités au réalisme,

en intégrant les contraintes de terrain, qui dissuadaient de laisser se côtoyer des populations encore extrêmement polarisées. En procédant ainsi, l'OSCE tout comme la MINUK pouvaient obtenir une victoire en trompe-l'œil¹⁴, essentielle dans la perspective d'obtenir des crédits supplémentaires pour la mission internationale.

LE CONFLIT D'INTERPRÉTATION DE LA GUERRE, OBSTACLE À LA RÉCONCILIATION

On s'efforcera ici de souligner la part des antagonismes de mémoire entre Serbes et Albanais dans les difficultés d'une action internationale réconciliatrice. Sont en effet à l'œuvre des lectures conflictuelles du conflit armé de 1998-1999 qui s'emboîtent dans une querelle plus ancienne de légitimité territoriale et rendent difficilement envisageable une projection commune sous un même « toit »¹⁵.

Dès l'entrée en fonction de la MINUK, un décalage considérable est apparu entre les ambitions internationales de réconciliation et les aspirations locales. Le projet porté par les instances internationales correspond en effet plutôt à une temporalité propre aux pays membres de l'ONU, ignorante tout d'abord de celle des Albanais du Kosovo. Il est avancé au moment où les nombreux Albanais déplacés pendant le conflit et de retour chez eux, prennent conscience de l'ampleur des destructions, tandis que des charniers sont découverts chaque jour¹⁶. Pendant l'été 1999, en effet, les informations égrenées quotidiennement étaient celles des morts nouvellement découverts (évalués alors à plus de 13 000 pour l'ensemble du conflit depuis 1998) et des enterrements. Quiconque était présent au Kosovo aux lendemains de la guerre pouvait constater l'omniprésence de l'enjeu de la mort. Comme il est de tradition, les murs et les arbres des villes étaient recouverts d'affichettes annonçant des enterrements qui rappelaient le drame collectif vécu par la communauté albanaise et son état de deuil. Beaucoup de familles souffraient également de l'absence inexplicable de leurs proches, les « disparus », oubliés de l'accord de paix¹⁷ et dont il était impossible de savoir s'ils avaient été faits prisonniers ou s'ils gisaient dans un charnier non exploré¹⁸. La perspective de la réconciliation était particulièrement décalée dans le cas de ces familles mais elle l'était également pour la plupart des Albanais du Kosovo en raison de l'intensité des solidarités communautaires et le débat public de l'époque s'arrimait sur les enjeux : disparus, morts aux combats, exactions serbes.

Ainsi s'esquissait, à l'occasion des retrouvailles, une « mise en récit » des événements du printemps, particulièrement propice à la constitution de mémoires conflictuelles qui constitueront bientôt, sans doute, autant de « gisements mémoriels¹⁹ » nourrissant la conflictualité entre Serbes et Albanais : se renouaient alors les liens entre familles ou amis séparés dans le conflit ou encore avec ceux qui avaient choisi la voie de

l'exode depuis la fin des années 1980. Beaucoup de réfugiés politiques avaient pu rentrer chez eux et retrouvaient alors famille et amis. Leur retour ajoutait donc une dimension émotionnelle supplémentaire aux retrouvailles post-conflit. Il contribuait à alimenter le sentiment d'une fusion unitaire du groupe dans sa victoire sur les Serbes, mais aussi dans la satisfaction de jouir d'un Kosovo « libre ». Inlassablement, chaque rencontre ou visite s'offrait à un récit renouvelé du parcours de chacun²⁰ et, à compter de juin 1999, la perception du Kosovo par les Albanais est celle d'un territoire « libéré » de la domination serbe. Très vite, se mirent alors en place deux interprétations politiques de la guerre. Pour beaucoup, cette situation était à mettre à l'actif de l'« héroïque lutte de libération » de l'Armée (dite) de Libération du Kosovo; pour d'autres, elle était le fruit de la résistance pacifique conduite, depuis la fin des années 1980, par le leader de la LDK (Ligue Démocratique du Kosovo), Ibrahim Rugova qui, de tout temps, s'était opposé à la domination serbe en appelant à l'aide internationale²¹. Quoi qu'il en soit, qu'ils appartiennent à la mouvance ALK ou à celle, historique, de la résistance pacifique, les Albanais étaient entrés dans un processus de construction de référents « patriotes ». Concomitamment, ils ont érigé un certain nombre de morts au rang de « martyrs »²² et des « commémorations informelles » se sont mises en place en certains lieux désignés comme emblématiques de la « lutte contre l'occupation serbe ». Ainsi débutait le travail de mémoire reconstituteur du groupe, mais qui se révèle, en même temps, peu propice à une « émancipation des schémas de pensée communautaires »²³.

Le projet de réconciliation de l'ONU est également étranger à la problématique serbe. Ce processus présuppose sans doute pardon d'un côté (les offensés) et repentance de l'autre (les offenseurs)²⁴. Pour peu que l'on s'accorde sur l'idée, largement étayée par le travail du TPIY, que les Serbes sont les principaux offenseurs, il en découle que c'est de leur part qu'un geste de repentance pourrait enclencher un processus de réconciliation. Mais rares sont les leaders politiques serbes qui revisitent l'histoire serbe en ce sens. Après la fin du conflit armé, la Serbie a été le théâtre d'une transition démocratique, dont certains attendaient un retour sur les crimes commis par le pouvoir nationaliste. Or, on ne peut interpréter la « révolution » d'octobre 2000 comme augurant une nouvelle logique de reconnaissance d'une responsabilité dans les exactions commises contre les Albanais. Certes, le scénario d'une « Commission Vérité Réconciliation », sur le modèle sud-africain, a été défendu par le nouveau président yougoslave, Kostunica, mais c'était pour favoriser une réconciliation *entre Serbes*, c'est-à-dire entre ceux qui le soutenaient et les partisans de Milosevic ! C'est en ce sens qu'il faut comprendre son refus réitéré d'extrader Milosevic à La Haye. Le plus urgent, pour le nouvel élu, était bien de restaurer l'unité de la nation, durement mise à l'épreuve lors de la « Révolution

d'octobre »²⁵. De façon symptomatique, l'arrestation de Milosevic, le 1^{er} avril 2001, a été opérée non pas pour crimes contre l'humanité ou crimes de guerre mais au motif d'une présomption d'abus de pouvoir et de malversation financière. Pour une majorité de Serbes, il fallait certes juger Milosevic, mais l'essentiel de ses crimes ne résidait pas tant dans la violation du droit international que dans la violation du droit interne²⁶. De fait, la transition démocratique qu'a connue la Yougoslavie est loin d'être synonyme de rupture avec le nationalisme et ses crimes²⁷. Lorsqu'une commission d'investigation fut mise sur pied par le nouveau Président Kostunica en 2001, l'objectif d'enquêter sur la responsabilité des violations du droit humanitaire lui a bien été fixé, mais assorti d'une mission tout aussi importante, qui était de dégager les responsabilités (principalement externes) dans la dissolution de la République Fédérale Yougoslave, ce qui apparaît comme un moyen de diluer la responsabilité de la Serbie elle-même²⁸. Sur ce point, nos analyses rejoignent celles de François Bacharach, pour qui « face au passé, le traumatisme de la fragmentation et de la désintégration yougoslave qui auraient été provoquées par la communauté internationale, ainsi que l'attachement "émotionnel" à réhabiliter le projet national serbe considéré comme injustement "criminalisé", continuent à déterminer l'essentiel des analyses et l'expression des mémoires collectives dans l'espace public. La reconnaissance que des crimes auraient été commis au nom de la nation serbe touche au tabou »²⁹.

S'il en est ainsi, c'est parce que la mise en récit du conflit armé de 1997-1999 opérée par la plupart des Serbes ne laisse aucune place à la reconnaissance des crimes. Tout au contraire, elle tend à poser les Serbes comme victimes, ce qui rend la mémoire serbe irréconciliable avec celle des Albanais. Pendant la guerre, la propagande officielle a pris la forme d'une rhétorique de dénégation des exactions commises contre les Albanais³⁰ : ainsi arguait-elle que ces derniers n'avaient pas fui les miliciens serbes mais les bombardements de l'OTAN ; que les forces armées, de police et paramilitaires serbes n'avaient pas été à l'origine de violences contre les civils mais combattaient les « terroristes de l'UCK³¹ ». Il se serait donc agi d'une simple logique de guerre « conventionnelle »³², d'une légitime riposte à une agression illégitime contre l'État. Ainsi l'Armée de Libération du Kosovo, accusée de commettre un « génocide » contre les Serbes³³, était-elle à l'origine des tensions, tandis que les Serbes, loin d'être fauteurs de troubles, étaient désormais victimes de l'OTAN (c'est ce qu'exprimaient les cibles brandies par les manifestants sur leurs poitrines pendant les bombardements de l'OTAN au printemps 1999). S'agissant plus généralement du conflit yougoslave, les enquêtes d'opinion menées en Serbie montrent l'importance accordée aux « crimes commis contre les Serbes » dans l'établissement de la lecture du conflit par les Serbes : ainsi l'accent est-il mis sur le fait que les civils ont été bombardés par l'OTAN,

qu'ils ont été particulièrement nombreux à connaître l'exode (en 1995 depuis la Croatie, en 1999 depuis le Kosovo) et que ces crimes restent largement sous médiatisés et méconnus de l'opinion internationale³⁴.

DES RÉCITS FONDATEURS RÉCIPROQUEMENT EXCLUSIFS

La mise en place de ces récits serbes et albanais prend tout son sens si l'on se réfère aux mythes fondateurs de ces deux communautés. Ils ont pour caractéristique d'accorder une place centrale au Kosovo dans la genèse de leur nation et de poser l'autre communauté comme usurpatrice. On assiste en effet à ce que Michel Roux a qualifié de « *querelle du premier occupant*³⁵ », querelle qui contribue à délégitimer l'autre dans sa prétention à s'inscrire sur ce territoire et à justifier l'exclusion posée sur l'autre. Le Kosovo apparaît bien comme un « lieu d'appropriation exclusive³⁶ ».

La propagande des autorités serbes à propos du conflit armé de 1998-1999 a fait souche sur une mémoire collective représentant volontiers le peuple serbe comme une victime de l'histoire³⁷. Ce sentiment victimaire prend sa source dans la fameuse bataille de Kosovo Polje³⁸, dite bataille du champ des merles, qui s'est déroulée en 1389 et a marqué la progression de l'empire ottoman dans les Balkans. Avec cette victoire ottomane, c'en est fini de l'ère des Némanides, considérée comme l'âge d'or de l'histoire serbe et qui a donné lieu à l'érection de monastères particulièrement prestigieux sur le territoire de l'actuel Kosovo³⁹. Cette histoire glorieuse a contribué à la perception du Kosovo comme lieu historique fondateur de la nation serbe, son « berceau » : une « Jérusalem serbe »⁴⁰. Ainsi, bien que constituant une défaite militaire, la bataille du champ des merles apparaît comme une « victoire morale⁴¹ », génératrice de la Serbie moderne, d'un peuple supérieur ayant héroïquement tenté de résister aux assauts de barbares venus conquérir son territoire. La date anniversaire de cette bataille a été retenue pour la fête nationale serbe. Pour le psychanalyste Vamik D. Volkan, cette défaite constitue un « traumatisme choisi », témoignant de « l'incapacité des générations passées à faire leur deuil des pertes... signe que le groupe n'a pas réussi à réparer une blessure narcissique et une humiliation »⁴². Dans l'historiographie serbe, la bataille est présentée comme le fait des armées conduites par le Prince Lazar, qui trouvera d'ailleurs la mort à cette occasion, en raison d'une trahison, et jamais la présence d'Albanais n'est mentionnée, aux côtés des Serbes, contribuant ainsi à oblitérer le fait que ces derniers étaient non seulement déjà présents mais, de plus, en majorité chrétiens. Par ce récit, la présence historique des Albanais au Kosovo est niée, ce qui contribue à les associer à l'occupant ottoman avec lequel, il est vrai, les Albanais cohabiteront par la suite un peu mieux que les Serbes, notamment du fait de la conversion (même si forcée!) d'un grand nombre d'entre eux à la religion musulmane.

Un deuxième grand récit, profondément ancré dans la mémoire serbe, contribue à associer les Albanais à l'occupant ottoman et à présenter les Serbes comme victimes : il s'agit du récit de la « grande migration ». Suite à la guerre austro-turque, en 1689, à laquelle contribuèrent les Serbes décidés à bouter les Ottomans hors du Kosovo, un grand nombre de Serbes durent refluer en même temps que l'armée austro-hongroise, sous la bannière de leur guide orthodoxe, vers des régions situées plus au Nord et non dominées par les Ottomans, afin d'échapper à des représailles attendues, en raison de leur rébellion contre les Ottomans. Depuis cette date, les Albanais sont devenus majoritaires au Kosovo et l'enjeu démographique ne va plus cesser de hanter les représentations serbes : le Kosovo sera désormais perçu comme envahi et usurpé par les Albanais.

Ces mythes ont constitué un puissant ferment du nationalisme grand serbe des années 1980. Ainsi, c'est sur ce terreau que Milosevic a ancré sa geste nationaliste et bâti sa popularité, lui qui déclara, à l'endroit des Serbes du Kosovo, lors de la commémoration des 600 ans de la bataille de Kosovo Polje : « Personne ne vous battra plus », en référence à cette défaite serbe. Cet événement devait constituer un moment clé de son accession au pouvoir. Les années précédentes avaient été travaillées par des débats réactivant le sentiment victimaire serbe⁴³. Dans le Mémoire de l'Académie serbe, en 1986, les Serbes du Kosovo sont présentés comme des victimes des Albanais qui, en tant que communauté majoritaire, fomenteraient un projet de « génocide » contre eux⁴⁴. Par conséquent, le nationalisme serbe a trouvé un ferment dans la peur, ancrée sur ce sentiment victimaire, d'être agressé par d'autres « ethnies »⁴⁵.

Côté albanais, la querelle du premier occupant prend la forme de l'affirmation d'une filiation avec les Illyriens, peuple de souche indo-européenne qui s'est installé le long de l'Adriatique dès 1300 avant J-C, c'est-à-dire bien avant toute présence slave, les conquêtes slaves datant du VI^e siècle. Pour les Albanais, l'histoire est jalonnée d'étapes clés caractérisées par l'échec des tentatives de reconnaissance du fait albanais, notamment en raison du poids et des alliances de la Serbie sur la scène internationale, en particulier avec la Russie⁴⁶. Ainsi, lors de la conférence de Berlin, en 1878, une délégation albanaise avait-elle revendiqué la réunion de tous les Albanais au sein de trois vilayets, notamment celui du Kosovo, mais cette revendication avait été ignorée, les Albanais n'étant pas considérés comme un peuple à part entière et étant assimilés aux Ottomans⁴⁷. En 1912, à nouveau, les revendications albanaises n'ont un qu'un très faible écho et la déclaration d'indépendance de l'Albanie se fit de façon insatisfaisante aux yeux des Albanais puisque ce nouveau pays ne contenait que la moitié environ des Albanais et que le Kosovo allait être incorporé au Royaume de Yougoslavie. Dans la mémoire des Albanais, la Serbie a témoigné avec régularité d'une ambition hégémonique, appuyée

par ses puissants alliés, qui a contribué à la négation du fait albanais sur la scène internationale et à leur domination. Ainsi les Serbes sont-ils considérés comme des usurpateurs, voire des occupants, en particulier lorsque les politiques serbes se font autoritaires. Ce fut notamment le cas après la chute de l'Empire Ottoman et la proclamation du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, lorsque cet État centraliste mit en œuvre au Kosovo une politique de « *désalbanisation*⁴⁸ » destinée d'une part à inverser la balance ethnique et, d'autre part, à assimiler les Albanais, notamment *via* des conversions forcées, une politique de colonisation destinée à faire remonter le ratio des Serbes par rapport aux Albanais et l'organisation du sous-développement culturel albanais afin d'éviter une renaissance culturelle nationale. Cette politique fut menée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et ce n'est que dans le cadre de la 2^e Yougoslavie, en particulier après l'adoption de la constitution de 1974, que les Albanais du Kosovo se sont trouvés dans un cadre politique leur semblant plus légitime. C'est pourquoi la décision de Milosevic, en 1989, de revenir sur le statut d'autonomie accordée au Kosovo, a constitué un facteur décisif de réactivation de la polarisation historique entre Serbes et Albanais.

Niés dans leur identité singulière, qui repose essentiellement sur leur langue, les Albanais se perçoivent eux aussi comme des victimes.

Aux lendemains de l'intervention de l'OTAN et de l'installation des représentants internationaux dans le cadre du protectorat de l'ONU, nombreux sont ceux qui se sont émus des violations des droits de l'homme alors commises à l'encontre principalement des Serbes, au point qu'on a parlé de « contre épuration ethnique », par analogie avec les violences perpétrées pendant les guerres en ex-Yougoslavie. Nombreux sont les défenseurs des droits de l'homme qui ont été sincèrement surpris par ces violences, alors qu'ils s'étaient mobilisés en faveur d'une action internationale pour, justement, les faire cesser et qu'ils croyaient de bon droit avoir atteint leur but avec la mise en place de cette mission de paix.

Ce malentendu résulte de l'ignorance du temps long qui est au principe des événements survenant au Kosovo. Sur ce territoire, se rejoue en effet incessamment une querelle du premier occupant posant l'autre comme usurpateur et alimentant au sein de chaque communauté un puissant sentiment victimaire rendant toute cohabitation impossible du moins tant que chaque partie n'aura pas reconnu les crimes commis contre l'autre communauté et sa légitimité à être présente au Kosovo. C'est seulement à ces conditions qu'un processus de réconciliation sera envisageable, processus qui ne peut être qu'endogène et ne saurait être impulsé par des acteurs extérieurs même forts d'une légitimité internationale comme celle de l'ONU.

NOTES

1. Ce texte reprend très partiellement un article paru dans *Raisons politiques* en 2003 intitulé « Incertaine réconciliation au Kosovo ».

2. Roland Paris, *At War's End: Building-Peace after Civil Conflict*, Cambridge, Cambridge university Press, 2004.

3. Kathleen Hill Hawk, *Constructing the Stable State. Goals for Intervention and Peacebuilding*, London, Westport, Connecticut, 2002 ; Béatrice Pouligny et Raphaël Pouye, « Le *State-building* au secours de la sécurité internationale ? », *RAMSES 2004*, IFRI, pp. 43-60 ; Béatrice Pouligny (dir.), « *State-building* et sécurité internationale », *Critique internationale*, n°28, juillet-septembre 2005, pp. 119-183.

4. Décision n° 305, en date du 1^{er} juillet 1999. http://www.osce.org/documents/pc/1999/07/2577_fr.pdf

5. Sven Gunnar Simonsen, « Nationbuilding as Peacebuilding : Racine to define the Kosovar », *International Peacekeeping*, vol. 11, n°2, été 2004, p. 290.

6. Pour reprendre la fameuse formule d'Ernest Renan employée dans le cadre de la conférence qu'il prononça à la Sorbonne, en 1882.

7. Eric chevallier, *L'ONU au Kosovo. Leçons de la première MINUK*, Institut d'études et de Sécurité de l'Union Européenne, occasional paper, n° 35, 2002, p. 12.

8. À ce sujet, voir Gwenaëlle Calvès (dir.), « Fonction publique : "ressembler à la population" ? », *Revue française d'administration publique*, n° 118, 2006, pp. 243-345.

9. Gwenaëlle Calvès, *La discrimination positive*, PUF, Que sais-je ?, 2004, p. 7.

10. « Mission in Kosovo. Kosovo Police Service School », document réalisé par l'OSCE en date du 9 juillet 2002.

11. www.civpol.org/unmik/KPS.htm (consultation en mars 2001).

12. Notre analyse s'appuie ici sur les archives de la MINUK Police consultées en 2001-2002 et dans lesquelles figuraient les lettres de démission des policiers.

13. À l'exception de quelques zones, comme Lipjan/Lipljan, Gjilan/Gnjilane et Kamenica, où des patrouilles mixtes ont été déployées. Voir ICG, *Kosovo Roadmap (II) : Internal Benchmarks*, rapport n° 125 du 1^{er} mars 2002, p. 14. Les deux écritures, serbe et albanaise, sont retenues afin de ne pas trancher la querelle des dénominations en faveur d'un camp ou de l'autre.

14. Dans une évaluation pourtant très critique de l'action internationale au Kosovo, William G. O'Neill présente le KPS comme le « *joyau de la couronne* » de la communauté internationale, *Kosovo. An Unfinished Peace*, Lynne Rienner, Boulder London, 2002, p. 114.

15. Nous faisons ici allusion à la conception de la nation/du nationalisme comme « faculté imaginante », développée par Benedict Anderson, *i.e* la propension à se projeter sur un espace au sein duquel les autres membres sont

supposés partager un certain nombre de qualités communes, ce qui crée un lien affectif imaginaire et une solidarité : « (...) la nation est toujours conçue comme une camaraderie profonde, horizontale », *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1996 (1983), p. 20.

16. Sur une population totale d'environ un million et demi, 863 000 Albanais ont été expulsés ; presque la moitié des habitations ont été endommagées, incendiées ou totalement détruites ; les charniers sont alors évalués à 529. Chiffres extraits de Jean-Yves Potel, « La guerre au Kosovo : coûts économiques et humains », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1004, avril 2000, pp. 85-88. En complément, cf. Joël Hubrecht, *Kosovo. 1981, 1989, 1999, 2001 : établir les faits*, Paris, Esprit, 2001, pp. 63-95.

17. Selon William G. O'Neill, *op. cit.*, p. 29, l'"oubli" des disparus dans l'accord de paix de Kumanovo a constitué un important facteur de tensions et a joué contre le processus de réconciliation.

18. Dans son rapport de février 2000, la Croix-Rouge internationale les a évalués à 4 434.

19. Pour reprendre la notion forgée par Georges Mink dans son introduction à l'ouvrage qu'il a co-dirigé avec Laure Neumayer, *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, 2007, p. 22. Ces gisements mémoriels pourront plus tard être réactivés par des leaders désireux de maintenir actifs des clivages communautaires.

20. Ces analyses prennent appui sur des observations réalisées en juillet-août 1999, lors d'un séjour de trois semaines où l'auteure a pu assister à ces retrouvailles parmi les Albanais.

21. Conceptions qui m'ont été présentées en juillet 1999 dans le cadre d'entretiens menés auprès de partisans de Rugova tout comme de proches de Thaci.

22. On pense en particulier à Adem Jashari, patriarche mort les armes à la main avec toute sa famille, lors d'un assaut militaire serbe en mars 1998, dans une région ayant une forte tradition de lutte, la Drenica.

23. Pour une réflexion en ce sens, dans le cas de l'Irlande du Nord, cf. Élise Féron, « Irlande du Nord : une réconciliation incertaine », *Cultures et conflits*, n°40, hiver 2000, p. 20.

24. Cette question fait l'objet d'un vigoureux débat philosophique. À ce sujet, voir Sandrine Lefranc, *Politiques du pardon*, Paris, PUF, 2002.

25. Ainsi affirmait-il, peu de temps après son élection, que la priorité était de « consolider la démocratie », sous-entendant ainsi que la question des crimes de guerre pouvait au contraire perturber ce processus, *Le Monde*, 27 octobre 2000.

26. Eric D. Gordy, « Postwar Guilt and Responsibility in Serbia. The Effort to Confront It and the Effort to Avoid It », dans Sabrina P. Ramet et Vjeran Pavlakovic (dir.), *Serbia Since 1989: Politics and Society Under Milošević and After*, Seattle, University of Washington Press, 2006, pp. 174-175.

27. Les personnalités considérées en Serbie comme ayant « le mieux défendu les intérêts de la nation serbe au cours de la dernière décennie » sont,

dans l'ordre, Ratko Mladic, Radovan Karadzic, Arkan et Milosevic, soient les principaux suspects de crimes de guerre et contre l'humanité par le TPIY ! Selon un sondage réalisé en avril 2001 auprès de 2 171 personnes, *Le Monde*, 22 mai 2001, p. 4.

28. Eric D. Gordy, art. cité, pp. 182 et suiv., souligne bien que pour l'opinion publique serbe, la responsabilité des crimes est diffuse et que celles des Serbes doit être relativisée. Lorsqu'on a interrogé les Serbes, en 2001, sur la raison la plus importante de l'intervention de l'OTAN en 1999, une majorité de 55,2 % a désigné les intérêts politiques ou économiques de l'Ouest, et seuls 29,8% évoquaient la politique de Milosevic. Sondage déjà cité.

29. « Un "syndrome de Weimar" en Serbie ? », *Critique internationale*, n° 19, avril 2003, pp. 40-47.

30. Propagande qui, s'agissant de l'ensemble du conflit yougoslave, a obtenu un certain écho auprès de la population, si l'on en juge par le sondage déjà évoqué qui a montré que 65% des Serbes ne croyaient pas que des non-Serbes avaient été tués dans des camps de prisonniers en Bosnie, tandis que 52% ne pouvaient citer le moindre crime perpétré par les forces serbes, *Le Monde*, 22 mai 2001, p. 4.

31. *i.e.*, l'Armée de Libération du Kosovo. Cf. Raymond Clarinard, Julien Collette, *Kosovo : les batailles de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 17 et suiv.

32. Ces affirmations sont clairement contredites, entre autres, par l'un des rapports de Human Rights Watch, paru le 1er octobre 1998, intitulé *Humanitarian Law Violations in Kosovo*.

33. Chantal Quesney, *Kosovo, les mémoires qui tuent*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et l'Harmattan, 2001, pp. 49 et suiv. L'ALK a également été accusée de poursuivre un projet d'« épuration ethnique » au Kosovo.

34. Eric D. Gordy, art. cité, p. 183.

35. Michel Roux, *Les albanais en Yougoslavie*, Paris, EHESS, 1992, p. 422.

36. Zoran Kacarevic, « Yougoslavie, la bataille de Kosovo », dans Alain Brossat, Sonia Combe, Jean-Yves Potel et Jean-Charles Szurek (dir.), *À l'Est, la mémoire retrouvée*, Paris, La Découverte, 1990, pp. 521-534.

37. Paul Garde insiste sur l'importance du sentiment victimaire dans les Balkans et son rôle dans l'alimentation du nationalisme, « Les mythes et les mots », dans Laurent Gervereau et Yves Tomic (dir.), *De l'unification à l'éclatement. L'espace yougoslave, un siècle d'histoire*, Nanterre, Musée d'histoire contemporaine, BDIC, 1998, pp. 10 et suiv.

38. Lene Kühle et Carsten Bagge Laustsen, « The Kosovo Myth. Nationalism and Revenge », dans Tonny Brems Knudsen et Carsten Bagge Laustsen (dir.), *Kosovo between War and Peace. Nationalism, Peacebuilding and International Trusteeship*, Routledge, London/New-York, 2006, pp. 19-36 ; Olga Zirojevic, « Kosovo in the collective memory », dans Nebojsa Popov (dir.), *The Road to War in Serbia. Trauma and Catharsis*, Central European University Press, 2000, pp. 189-211 ; Noël Malcolm, *Kosovo : a Short History*, Londres, Papermac, 1998, pp. 58 et suiv.

39. Sur ce point, voir Michel Roux, *op. cit.*, pp. 239 et suiv.
40. Dusan T. Batakovi'c, *Kosovo, la spirale de la haine : les faits, les acteurs, l'histoire*, trad. du serbo-croate par Slobodan Despot, Lausanne, L'Âge d'homme, 1993, p. 8.
41. Lene Kühle et Carsten Bagge Laustsen, art. cité, pp. 19 et suiv.
42. Vamik D. Volkan, *Das Versagen der Diplomatie : zur Psychoanalyse nationaler, ethnischer und religiöser Konflikte*, Giessen, Psychosozial-Verl., 1999, cité par Brigitte Rauschenbach, « La mémoire des traumatismes collectifs et la politique de réconciliation, variation sur un thème avec accent allemand », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, dossier « L'Allemagne et l'Europe centrale à l'heure de la réconciliation », vol. 31, n°1, mars 2000, pp. 7 et suiv.
43. Julie A. Mertus, *Kosovo : How Myths and Truths started a War*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1999.
44. C'est la principale thèse d'éminents intellectuels serbes. À ce sujet, voir Diane Masson, *Le mémorandum de l'Académie serbe des sciences et des arts de 1986 : tentative de reconstitution d'un prodrome au conflit dans l'ex-Yougoslavie*, Budapest, Collegium Budapest, Institute for Advanced Study, 1998.
45. Dov Ronen propose une interprétation très intéressante du processus de déclenchement du conflit en ex-Yougoslavie. Selon lui, la peur a été un facteur clé : ainsi la rébellion serbe en Croatie serait-elle due à la perception de l'indépendance croate comme une menace car elle ferait des Serbes une minorité et de potentiels citoyens de seconde zone risquant d'être réprimés, *The Challenge of Ethnic Conflict, Democracy and Self-Determination in Central Europe*, Londres, Franck Cass, 1997, p. 103.
46. Michel Roux, *op. cit.*, pp. 163 et suiv.
47. À ce sujet, voir Noël Malcolm, *op. cit.*, pp. 217 et suiv.
48. Michel Roux, *op. cit.*, pp. 187 et suiv.